Retrouvez-nous sur internet :
www.grace-hollogne.be

GRACE-HOLLOGNE 2002 magazine

[4ème trimestriel 2002 • NUMERO 12]

Atelier Créatif
"La Cave"

Ronie De Brouwer

C.P.A.S.:
repas à domicile

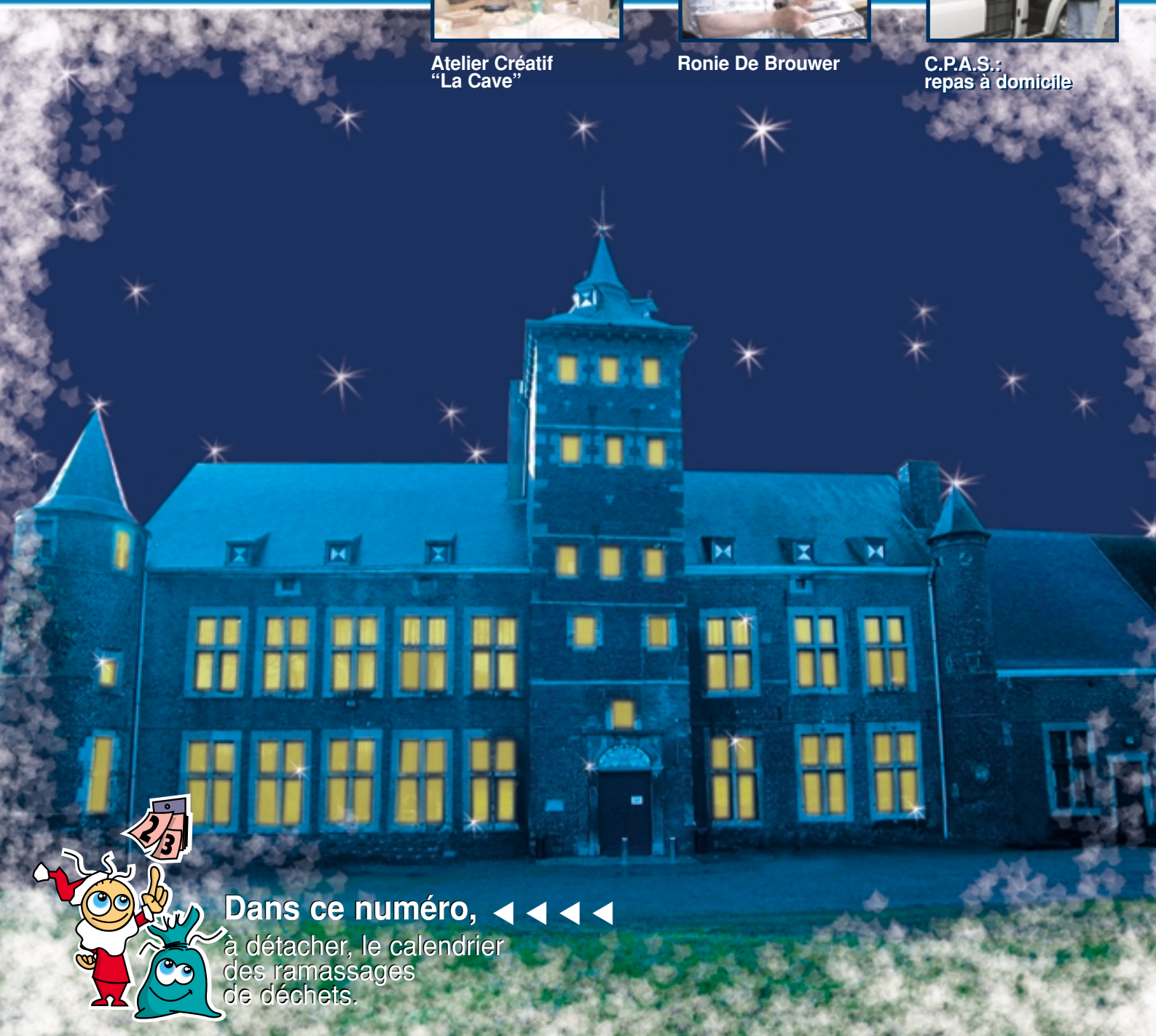

Dans ce numéro, ◀ ◀ ◀ ◀

à détacher, le calendrier des ramassages de déchets.

Editorial

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, nous serons entrés dans la trêve des confiseurs, qui comme le veut la tradition est une période de calme social et politique qui correspond aux fêtes de fin d'années.

C'est l'occasion de jeter un regard rapide sur l'année écoulée et d'en retirer les activités et les événements les plus marquants.

Dès janvier, le passage à l'Euro, la monnaie unique, est venu bouleverser des réflexes et des habitudes ancrées depuis des décennies. Cette révolution obligatoire de notre quotidien avait été préparée de longue date et elle s'accompagnait d'une large information à la population. A posteriori, nous pouvons estimer que cette modification de grande envergure s'est opérée plus facilement que prévu.

Le développement économique de notre commune continue d'être un succès, de multiples entreprises ont encore ouverts leurs portes dans nos différentes zones industrielles.

Les perspectives futures du dossier de l'aéroport ont entretenu une activité particulièrement débordante : la modification du Plan de secteur, l'allongement de la piste, le rachat des terrains militaires, la détermination des zones A et B et l'isolation des immeubles, autant de sujets et de projets qui ont suscité l'intérêt des riverains et ont été largement relayés par les médias.

Dans le contexte de l'organisation communale, ce sont l'application de la Réforme des polices par la mise en place de notre zone de police et la fusion des trois sociétés de logement social qui ont principalement accaparés nos efforts et notre attention.

L'amélioration constante de la présentation de notre trimestriel, notre nouveau site internet et les nombreuses rencontres d'information organisées à l'intention des citoyens prouvent à suffisance notre souci d'amplifier la qualité de notre communication et, dès lors, de nous rapprocher de la population.

Pour terminer, rappelons le succès de deux manifestations d'envergure organisées sur notre territoire : le Belgian Helidays à la Base de Bierset, les 1er et 2 juin ; et le Championnat du monde cycliste pour amateurs non licenciés et vétérans le 4 août.

Les fêtes de Noël et de Nouvel An sont traditionnellement des périodes durant lesquelles il est souvent difficile de résister à certaines tentations. A titre préventif, je me dois de vous inciter à la modération et à la plus grande prudence, surtout si vous devez prendre le volant.

Gageons que l'année 2003 sera un grand cru pour notre commune et sa population!

Bonnes fêtes à tous.

Maurice MOTTARD
Bourgmestre

Le Bourgmestre, les Echevins,
le Président du C.P.A.S.,
les Conseillers communaux
et du C.P.A.S., et tous
les membres du personnel communal et
du C.P.A.S. vous souhaitent ainsi
qu'à l'ensemble de votre famille,
un joyeux Noël
et vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2003.

Sommaire

Social
Le service des repas
à domicile du Centre Public d'Aide Sociale
Page 3

À votre service !
L'Ecrivain public
Page 4

Flash info
Essai des nouvelles sirènes de la Protection Civile
Page 4

À votre service !
La Cellule Logement de Grâce-Hollogne
Page 5

Patrimoine
Les châteaux de la commune
Le château de Hollogne
Pages 6 et 7

Sports
Quel avenir pour notre
piscine communale couverte ?
Pages 8 et 9

Loisirs
L'Atelier créatif « La Cave »
agrémente vos soirées !
Page 10

Art
Ronie De Brouwer,
artiste et être humain.
Page 11

Economie
Quickly is moving quick !
Page 12

4ème trimestriel 2002 • numéro 12
Magazine communal de Grâce-Hollogne
Editeur responsable :
Maurice Mottard (Bourgmestre)
rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne
Conception et réalisation :
A.D.L. Grâce-Hollogne (agence de développement local)
rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 83 • Fax 04 231 38 10
E-mail : info@grace-hollogne.be
Site : www.grace-hollogne.be
Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne
Ont collaboré à cette édition :
Nadine Swinnen - Pascal Cavelier - Jean-Paul Thyrion
Graphisme : www.mediagrafik.be - info@mediagrafik.be - Tél. 04 371 96 36
Photogravure : DEM s.p.r.l.
Impression : Gérôme s.a.
Dépôt légal n° BD50398

Le service des repas à domicile du Centre Public d'Aide Sociale

Le souci du bien-être, le service et le contact privilégié avec la population rencontrent les objectifs du service des repas chauds à domicile du CPAS de notre commune.

Il y a une quinzaine d'années que le service de livraisons de repas chauds à domicile a débuté ses activités. Il naquit sous la responsabilité de Mme l'Assistante sociale Marie-France DEBERGH et du Secrétaire René JEUNEHOMME.

Actuellement, entre 80 et 100 repas sont livrés quotidiennement à domicile sur toute la commune.

La distribution est organisée du lundi au vendredi, au prix unitaire de 3 € pour les personnes à très faibles revenus et de 4 € pour les autres.

Un choix est proposé quotidiennement entre 6 menus salés ou non salés, servis avec le potage du jour. Pour le week-end : 2 plats du jour livrés froids à réchauffer. Tous les plats du vendredi sont livrés froids. Le plat du jour peut également être fourni en régime diabétique.

Le service des repas à domicile est accessible à tout le monde et tout citoyen peut en faire la demande. Les bénéficiaires sont essentiellement des retraités ou des convalescents.

Depuis 1994, les repas sont préparés et livrés par le traiteur Pascal FRAITURE de la société « Le Lagon Bleu » de Bilstain. Le CPAS a d'excellentes relations avec lui car il est attentif à toutes les remarques et demandes

Fonctionnement du service

Commande des repas – 1ère prise de contact avec les clients

1) le plus souvent par téléphone (bureau/service des repas) ; le bénéficiaire ou la famille qui sert d'intermédiaire.
2) directement au service.

Après un bref entretien, l'assistante sociale se charge d'inclure la demande dès le lendemain dans le planning.

Les repas sont livrés en raviers aluminium dans une grande boîte en frigolite noire et ils restent chauds environ 3 heures.

Commande des repas

Les clients reçoivent chaque lundi un bon de commande à remettre au livreur dans la semaine

Nombre de repas distribués - évolution

De 1995 à 2001, le nombre de repas livrés annuellement est passé de 19.105 à 28.091.

Au vu de ces chiffres, il est évident que le service de repas à domicile répond à une demande de la population de Grâce-Hollogne.

Nous ne soulignerons jamais assez le contact particulièrement privilégié qu'entretient avec la population le livreur, Monsieur Guy MIGNOLET, véritable lien social et relais-contact avec l'administration.

Devant l'ampleur de sa tâche, le Conseil de l'Aide Sociale a décidé récemment de doter le service d'un tout nouveau véhicule, plus adapté à la quantité de menus à livrer.

La responsabilité de ce service est confiée à Marie-France DEBERGH, assistée par Yvette DAMS, Marcelle MONTREUIL et Marie LORENTE.

Echange de boîtes à domicile - M. Guy Mignolet assure ses distributions

Le Président du C.P.A.S., M. Marc Ledouble, et l'équipe administrative.

Vous pouvez prendre contact avec ce service par :

téléphone : 04.234.05.17
télécopie : 04.234.06.19
e-mail : secretariat@cpas-gh.be
Le Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) est sis rue Grande 75 à 4460 Grâce-Hollogne (entrée avec véhicule par la rue Vieille Paire).

L'Ecrivain public

Formulaire administratif, lettre de candidature, dossier de présentation, courrier personnel…Le quotidien est rempli de textes à rédiger ou à déchiffrer. Tous nos citoyens n'étant pas égaux devant l'écriture, l'Administration communale a décidé d'y remédier et d'offrir un nouveau service à la population : la mise à disposition d'un écrivain public.

En effet, depuis le mois de novembre, Serge GILSON, notre nouvel écrivain public, se tient à la disposition des habitants de la commune pour les aider dans la rédaction ou la compréhension de documents écrits.

C'est dans la foulée d'une formation dispensée par le PAC de Liège (Présence et Actions Culturelles) en septembre dernier, que l'Echevine des Affaires Sociales, Marianne MAES a décidé d'envoyer un membre de son personnel pour qu'il devienne écrivain public.

L'écrivain public propose ainsi - en toute confidentialité - une écoute et une aide individuelle à des personnes en difficulté dans leurs démarches administratives ou dans la rédaction d'écrits personnels. Mais son rôle ne s'arrête pas là, puisqu'il sert aussi de relais et oriente les personnes vers les services compétents (CPAS, permanences sociales, syndicats, avocats, etc.).
« Ce qui nous a mis la puce à l'oreille nous déclare Serge GILSON *c'est l'aventure vécue par un de nos administrés qui était sans emploi. Il éprouvait des problèmes pour rédiger un curriculum vitae et une lettre de candidature. En fait, il hésitait à s'adresser au Service social car il ne savait ni lire, ni écrire et était gêné de nous le dire ».*

A l'occasion de la formation qu'il a suivi, Serge GILSON a reçu des notions de législation fiscale et sociale, de droit des étrangers. Il a participé également à des ateliers d'écriture, ce qui lui sera bien utile car la gamme des sujets qu'il aura à traiter est large : de l'écrit administratif déjà évoqué, aux lettres plus personnelles. Ses collègues de Liège sont, en effet, souvent amenés à traiter des lettres de condoléances, de félicitations, des remerciements et aussi…des lettres d'amour ou de rupture. Il y a donc à parier que les habitants de notre commune lui demanderont les mêmes services.

Pratiquement, une permanence sera assurée tous les mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 au premier étage de la Maison de l'Emploi et du Social, rue de l'Hôtel communal, 28. Les personnes que ce service intéresse sont invitées à s'y présenter spontanément. Après un premier contact qui servira à formuler les idées, le demandeur sera invité à y retourner quelques jours plus tard pour recevoir son courrier dactylographié. Encore une précision et elle est importante : ce service est totalement gratuit !

Ecrivain public

Maison de l'Emploi
et du Social
Rue de l'Hôtel communal, 28
Téléphone : 04.234.92.06
Courriel :
serge.gilson@grace-hollogne.be

Essai des nouvelles sirènes de la Protection Civile

Le Service Public Fédéral Intérieur nous demande de vous communiquer que la Protection Civile testera ses nouvelles sirènes électroniques le premier samedi de chaque trimestre à 12h, soit les 4 janvier, 5 avril, 5 juillet et 4 octobre 2003. Les sirènes diffuseront alors le signal d'alerte nucléaire (il s'agit d'un son modulé et strident qui est répété après une brève interruption. Le message parlé « signal d'essai » sera également diffusé). Il est à noter que sur le territoire de notre commune, une seule sirène de ce type est présente sur l'ancienne maison communale de Horion-Hozémont.

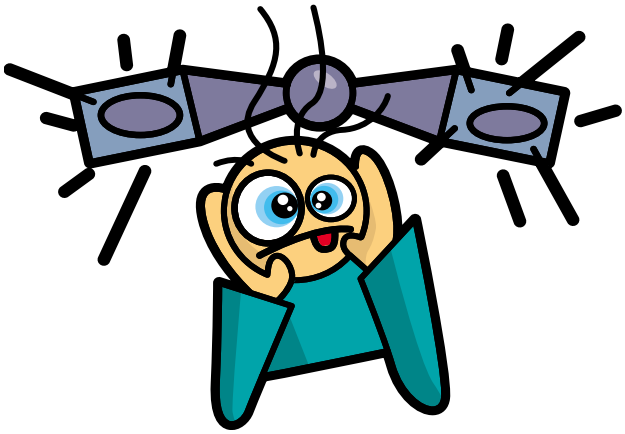

La Cellule Logement de Grâce-Hollogne

S'installer pour la première fois, rénover son habitat, signer un bail, souscrire un emprunt hypothécaire, rénover un toit, acquérir une maison, demander un logement social, …Telles sont les matières avec lesquelles les particuliers doivent jongler lorsqu'ils sont amenés à acquérir ou louer un bien immobilier.

C'est pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser que la commune vient de se doter d'une toute nouvelle **Cellule du Logement**.

Cette cellule, qui sera opérationnelle à partir de la mi janvier 2003, aura pour tâche d'orienter et de conseiller les habitants de notre commune pour qu'ils s'y retrouvent dans la politique du logement en Région wallonne. Auparavant, les citoyens pouvaient s'adresser aux guichets « Infos Conseils Logement » de la Région, dont la plus proche implantation se trouve rue des Mineurs à Liège.

A partir de 2003, ils pourront dorénavant s'adresser directement à leur commune, plus précisément au Service des Travaux, de qui relèvera cette Cellule.

« Il s'agit d'une volonté de la Région wallonne de créer un ancrage communal du logement » nous explique Concetta ROMANO qui sera en charge de cette cellule et d'ajouter qu'avec cette mesure : *« la commune devient le pivot incontournable de la politique du logement, politique de proximité par excellence »*.

En effet, pour tout ce qui a rapport avec les aides octroyées par la Région (de manière non exhaustive : primes à la réhabilitation, à l'acquisition, à la construction, à la démolition, allocation de déménagement et de loyer, Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie, etc.), la nouvelle Cellule du Logement aura une réponse à vous donner ou vous orientera vers l'organisme compétent.
Mais aussi sur les questions concernant le logement social (Quelles sont les démarches à effectuer ?).
Et même mieux, puisqu'elle possédera les formulaires de demande.

D'une manière moins visible pour le citoyen, c'est aussi elle qui adressera les demandes de subsides de la nouvelle Société du Logement de Grâce-Hollogne (qui est issue de la fusion des trois sociétés d'habitations sociales de la commune) aux pouvoirs compétents.

Avec cette mesure, la Région wallonne met effectivement en pratique le fameux « principe de subsidiarité* » cher à l'Europe et, grâce à la commune, facilite la vie de ses citoyens.

* Principe qui vise à confier un domaine de compétences au niveau de pouvoir le plus approprié.

Mme Concetta Romano

Cellule du Logement de Grâce-Hollogne

(Mme Concetta ROMANO)
Service des Travaux
Rue J.Heusdens, 24
Téléphone : 04.233.63.60
Courriel :
logement@grace-hollogne.be
Ouvert tous les après-midi de 14h à 16h30

Seigneurie de Hollogne aux Pierres

Hollogne

Les châtea

Le château de Hollogne

Niché au croisement de la rue des Diérains Prés et de la rue de Bierset, se dresse ce discret et mystérieux castel.
Reprenons quelques textes d'auteurs et d'érudits pour tâcher d'y voir plus clair sur ce qu'a été et est, de nos jours, le château de Hollogne.

L. Jeunehomme dans sa « Contribution à l'histoire de Hollogne-aux-Pierres » note ce qui suit : « *L'ancien château de Hollogne était situé dans les terrains qui se trouvent entre la rue du « Bètch » et la voie de Jehay. On peut encore voir, à cet endroit, des substructures de l'ancien manoir* ».

D'après ce texte - entre autres – nous pouvons donc supposer qu'il y eut un précédent château. Il est probable qu'il fut érigé vers le XIIème siècle et qu'il disparut au XVIème. Le château actuel est-il construit sur les ruines du précédent ? Des indices dans sa cave et le son creux qu'y rend son sol le laisseraient entendre. Le castel médiéval fut-il bâti en aval, dans les prés où se déroulent actuellement des fouilles ? Nul ne le sait avec précision aujourd'hui.

Dans son ouvrage « Les Délices du Païs de Liège », Saumery en a donné la description suivante : « *Ce château, situé à une très petite distance de celui de Bierset, occupe le fond d'un vallon fertile, qu'arrose un assez gros ruisseau. Son intérieur, quoique simple, ne laisse pas d'annoncer un maître riche et puissant. Une vaste enceinte de murailles hautes et solides renferme le corps de logis, la basse-cour et les jardins. Deux grandes portes qui y conduisent répondent à un beau plant d'arbres de haute futaie, dont les cimes touffues font un asile impénétrable aux rayons du soleil. Les appartements, quoique négligés, sont vastes et assez nombreux pour former un logement commode* ».

Le château de Hollogne a une longue histoire. Ancien siège d'une seigneurie importante, il appartenait primitivement à l'Abbaye de Cornelimunster (située près d'Aix-la-Chapelle). Celle-ci prit en mains les destinées de la seigneurie dans le chef de Jean de Hollogne, fils de Beaudouin de Luxembourg, en tant qu'avoué. Son fils, Roger de Hollogne, acheta la seigneurie à ladite Abbaye en 1323, devenant de ce fait seigneur de Hollogne.

La famille Luxembourg, dit de Hollogne, garda le domaine jusqu'aux environs de 1664. La dernière descendante de cette vieille famille

Gravure du château au XIXème siècle (coll. J.Moors)

ux de la commune

Le château en carte postale (coll. J.Moors)

épousa le Baron de Kinsky, important dignitaire de la Cour prussienne. En 1729, cette famille allemande fut obligée de céder ses biens hollognois à Barbe de Noville. En 1757, Jacques-Nicolas de Coune, seigneur de Deigné lui racheta le castel. C'est son fils, Maurice de Coune qui en hérita en 1822 et qui, lorsqu'il fut élu bourgmestre de notre commune en 1849, y installa la mairie.

Le château passa aux mains de la famille Mottart dont la fille épousa un banquier hutois, Monsieur de Lhonneux . Les époux de Lhonneux marièrent leur fille à un descendant de la famille van Zuylen.

Les van Zuylen cédèrent ensuite le domaine à l'A.S.B.L. « Stations de Plein Air Liégeoises » dont nous allons parler un peu plus loin.

Aujourd'hui, le château, édifié en briques, calcaire et tuffeau, présente des bâtiments du XVIe au XVIIIe siècle, remaniés ultérieurement, dans le style Renaissance mosane. Au Nord, la façade principale développe huit travées interrompues par une importante tour carrée et flanquée de deux tourelles, celle située au Nord-Ouest d'un diamètre plus important. A l'angle Sud du pignon Est, on note la présence d'une ancienne chapelle castrale hémisphérique sous bâtière d'éternit se terminant en trois pans sur l'arrondi du chevet. La façade arrière donnant sur la cour de la ferme, fortement remaniée, est aussi cantonnée à l'Est d'une tourelle d'angle circulaire. Les autres parties du quadrilatère sont occupées par les bâtiments de la ferme disposés autour d'une cour carrée et pavée : étable et fenil, grange, corps de logis récent et remises.

Les fouilles en cours, en aval, dans les prés

Le château-ferme a beaucoup souffert du voisinage du fort. Tous les arbres du parc furent abattus en 1914 par l'armée belge et lors du bombardement allemand ; quelques obus labourèrent ce qui restait du parc qui, aux dires des vieilles personnes, était splendide.

La ferme est exploitée par la famille Lucas depuis 1933 ; auparavant, la famille Degive gérait le domaine agricole depuis 1875 environ.

En 1957, le château avait été prêté par la famille van Zuylen à l'A.S.B.L. « Stations de Plein Air Liégeoises », dans le but de faire passer des vacances aux enfants défavorisés.

C'est en 1969 que les van Zuylen firent don du château à l'ASBL sous condition de continuer à donner des jours de loisirs aux enfants, pendant l'été, comme une auberge de jeunesse.

Pendant 6 semaines (en juillet/août), et pour un prix très modique, des écoliers viennent donc passer des jours heureux au château et dans le parc aménagé de 5 hectares. Toutes sortes d'activités sont organisées et encadrées par des animateurs compétents, dans ce cadre calme et enchanteur. En dehors des mois d'été, l'ASBL reçoit encore des écoles, classes vertes, retraites, mouvements de jeunesse, etc.

La cave du château … et ses secrets enfouis ?

Renseignements :

- « Stations de Plein Air Liégeoises » A.S.B.L.
Rue E. Wacken, 1 A
4000 Liège
Tel : 04.252.34.01

- Château de Hollogne
Rue de Bierset, 6
4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04.233.43.53
Gestionnaire du domaine :
Mme. Demaret

Bibliographie :

- Ph. GEMIS, Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, dans Chronique de l'Archéologie wallonne, 9, 2001, pp. 142 et 143.
- Ph. GEMIS, Grâce-Hollogne : l'ancien château de Hollogne-aux-Pierres, dans Chronique de l'Archéologie wallonne, 10, 2002, sous presse.
- J. DE HEMRICOURT, Œuvres, publiées par C. de Borman, A. Bayot et E. Poncelet, 3 t., Bruxelles, 1910-1931.
- L. JEUNEHOMME, Hollogne-aux-Pierres. Contribution à son histoire, Liège 1912, pp. 23-32.
- J. MOORS, Grâce à ces images Hollogne se souvient, Liège, 1986, pp. 44-47 et 112-113.
- Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 8, t. 1, Liège, 1980, pp369-372.
- J. ROUHART-CHABOT, Inventaire des archives du château de Hollogne-aux-Pierres, Bruxelles, 1964.
- P.-L. SAUMERY, Les Délices du pays de Liége…, t. 3, Liège, 1738-1744, p.422.

Remerciements à la Commission Historique et à MM. Ph.Gemis et J.Moors en particulier.

Quel avenir
piscine commun

Un peu d'histoire :

Nous pensons qu'il est utile de rappeler que sa construction débuta à la fin de la seconde guerre mondiale, mais que l'idée de la construction d'une piscine dans l'entité de Hollogne-aux-Pierres germa dans la tête de ses élus dès… 1934 ! Si la première pierre de la construction fut posée en 1936, de nombreux aléas (subsides et la guerre) ont contraint de postposer sa réalisation à de nombreuses reprises. Finalement, l'inauguration officielle eut lieu en grande pompe le dimanche 1er juin 1947 en présence du Ministre d'Etat MERLOT, des mandataires locaux, des présidents de cercles de natation de tout le pays, du commissaire d'arrondissement et de très nombreux Hollognois.

Depuis lors, cette infrastructure d'avant-garde a bien vieilli, et ce, malgré les transformations et l'agrandissement réalisés en 1979. Un projet de rénovation s'imposait, il a été étudié au niveau communal et présenté à la Région wallonne.
Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux férus d'histoire locale qu'un très beau livre (toujours disponible actuellement) consacré à la vie de la piscine : « Un rêve ?…une réalité », dont les auteurs sont Ronny CHARLIER et Michel RAMAKERS a été édité en 1997 à l'occasion des festivités du 50ème anniversaire.

Une visite surprise !

Le 2 octobre 2002, le Ministre Michel DAERDEN à procédé à la visite de notre piscine communale couverte. Particulièrement attentif à nos préoccupations et dans le but de se rendre compte de l'importance des travaux à entreprendre pour la rénovation de celle-ci, il a inspecté les installations de fond en comble. En effet, rien n'a échappé à son attention, de la superstructure de la toiture aux éléments du sous-sol, en passant par l'ensemble des appareillages nécessaires au bon fonctionnement de la piscine.

Puis, le Ministre s'est longuement entretenu avec le Bourgmestre Maurice MOTTARD à la cafétéria, profitant de l'occasion pour aborder divers points sensibles de la gestion communale.

Visite du Ministre Michel Daerden

© ADL

pour notre
nale couverte ?

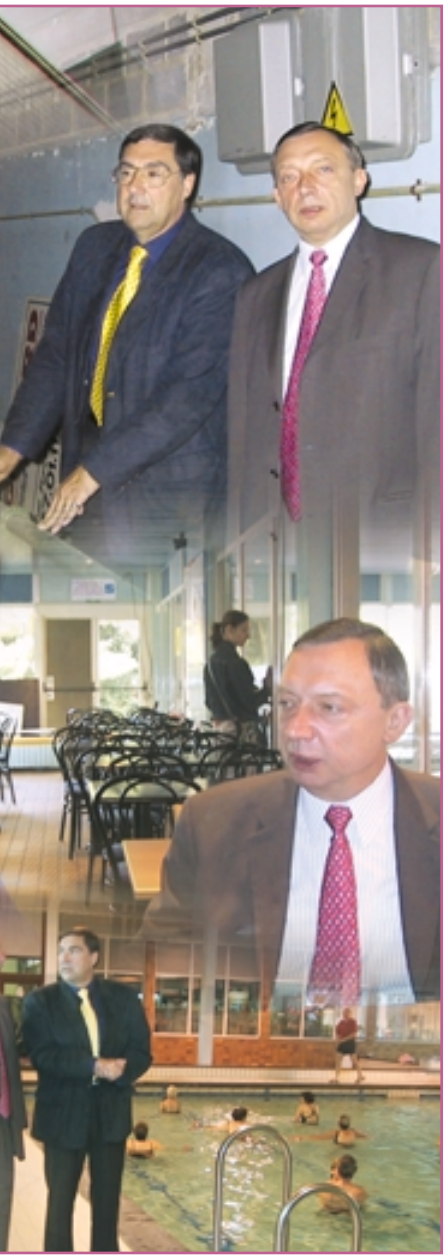

950.000 € de subsides.

Ensuite, Michel DAERDEN, Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre du Budget, du Logement, de l'Equipement et des Travaux publics, en charge de l'Infrastructure sportive, a marqué son accord de principe sur l'avant-projet de remise à neuf de la piscine de Grâce-Hollogne.

Le projet de rénovation complète de la piscine, d'un montant estimé à 1.600.000 €, sera subsidié à raison de 950.000 €. Ce chantier portera sur une restauration quasi complète des installations. Des travaux seront réalisés en toiture, les vitrages seront modifiés, elle sera adaptée pour permettre l'accès aux personnes moins valides, l'hygiène générale sera améliorée et l'ensemble sera mis en conformité aux normes actuelles d'incendie, de ventilation, de chauffage et d'éclairage.

Pour le Ministre DAERDEN, *« Cette rénovation permettra d'offrir des installations modernes, confortables et sécurisantes aux quelques 90.000 personnes qui, chaque année fréquentent la piscine de Grâce-Hollogne. Car, outre le grand public, le bassin de natation accueille en effet plusieurs clubs de natation, un club de plongée, le personnel du Groupement d'aviation légère, les enfants des écoles de l'entité et des communes voisines, ainsi que de nombreux groupements de jeunes ».*

Dans quel délai ?

Afin de maintenir la piscine opérationnelle, des travaux ont dû impérativement être effectués début septembre pour un montant de 10.970 €. Ces aménagements terminés, la piscine communale a pu rouvrir ses portes le 24 septembre dernier.

Le projet définitif va suivre les différentes procédures administratives en transitant par le Conseil communal et les services de la Région wallonne. Il est raisonnable d'espérer que les travaux pourront débuter en janvier 2004.

L'aboutissement de cette réalisation permettra à tous les amateurs de natation de s'ébattre dans une piscine présentant des conditions opérationnelles optimales et modernes.

L'avenir lui appartient !

L'Atelier créatif « La Cave » agrémente vos soirées !

Depuis une vingtaine d'années, un centre d'agrément développe la fibre artistique de nos habitants.

© ADL

© ADL

© ADL

Nous avons rencontré son sympathique Président, Marc CUYX, et voici ce qu'il nous en dit : « *De tout temps, l'homme a exprimé ses désirs, ses joies, ses rêves et ses angoisses, par la créativité et le désir de laisser une trace indélébile à autrui. L'intérêt croissant porté à l'artisanat et en particulier à tous les arts manuels, provient de notre besoin d'un élément personnel, d'une note humaine, en ce monde de production massive et de standardisation. Le dessin, la gravure, la sculpture, la peinture, la poterie et tout autre type d'activité manuelle sont les supports idéaux pour exprimer tout cela. Ce concept a permis à l'atelier créatif La Cave de naître et perdurer depuis de nombreuses années au sein de notre quartier de Hollogne* ».

C'est effectivement dans le courant des années septante que le PAC de Hollogne (Présence et Actions Culturelles) crée « La Cave », association de fait. L'objectif est de permettre à des personnes de réaliser, en toute convivialité, des activités à caractère artistique. Tout en étant encadrées par des moniteurs qualifiés et, pour certains d'entre eux, de grande renommée.

Les moniteurs bénévoles, vont ainsi transmettre, à ceux qui le désirent, les techniques de base des différentes disciplines pratiquées à «La Cave ». Le dessin libre, le dessin à la plume, la pyrogravure, la tôle repoussée, la peinture à l'huile, la peinture sur soie, la peinture sur faïence, la gravure sur verre, le macramé, la vannerie, les bijoux de fantaisies, la pâte à sel, l'aquarelle, la poterie, le patchwork, etc.

© ADL

« *Les personnes qui fréquentent notre association,* nous déclare Marc CUYX, *sont des amateurs qui cherchent un loisir en soirée pour se détendre* ». Baigné dans une saine émulation, certains d'entre eux se piquent au jeu et développent des qualités artistiques reconnues, et exposent leurs œuvres en dehors de l'atelier créatif.

Pratiquement, tout le monde est le bienvenu à « La cave », une cotisation de 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants est demandée annuellement. Les artistes ont aussi la possibilité d'acheter à prix préférentiel les matières de base qui entrent dans la confection de leurs œuvres (terre…) et d'utiliser le matériel de l'association (four…). L'association reçoit un subside annuel de 495 € de l'Administration communale.

L'atelier est situé rue Tirogne et est accessible trois jours par semaine (lundi, mercredi et jeudi de 19h à 21h) pendant l'année scolaire.

Notons enfin, que l'exposition bi-annuelle de l'association est d'ores et déjà programmée pour les 11, 12 et 13 avril 2003 à la Salle des Lilas. Si vous en avez l'occasion, venez y admirer la beauté des œuvres réalisées les par artistes de « La Cave », ou poussez la porte de l'atelier.

La Cave

Rue Tirogne, 2D
(à l'arrière, en dessous de la Maison du peuple de Hollogne)
Président : Marc CUYX
Téléphone : 04.233.72.48

Ronie De Brouwer, artiste et être humain.

Votre magazine communal a rencontré pour vous un personnage extraordinaire, qui à choisi de vivre depuis 26 ans à Grâce-Hollogne.

Né à Gand le 29 mai 1925, de nationalité belge, il a suivi les cours d'arts graphiques et d'architecture à l'Institut Saint Luc de Gand. Il a exercé et développé les techniques du dessin, des arts graphiques et de la pyrogravure, notamment en Allemagne et dans les territoires Français d'Outre-Mer. Revenu en Belgique, il s'est attaché à développer la technique de la pyrogravure sur base des expériences acquises en Asie (il participa à la rénovation du temple d'Angkor au Cambodge par la technique de la pyrosculpture).

Parallèlement, il affinait sa technique et son style du dessin à la plume. Il est également passé maître dans l'art de la tôle repoussée.

Le succès que remportèrent ses expositions parmi le public et les milieux spécialisés de l'art et de la presse l'encouragèrent à persévérer dans cette voie, de sortir des frontières belges et de se mesurer sur le plan international. Ces expositions furent d'emblée et régulièrement couronnées de succès. Il remporta une série de prix, de concours.

Autoportrait

Ronie a dessiné les châteaux de la commune

Il est également :

Membre du Jury de l'Académie Internationale de Lutèce à Paris ;

Membre du Cercle Royal des Beaux-Arts de Liège ;

Co-fondateur et membre d'honneur du « Europäischer Kunskreis » d'Autriche.

La pyrogravure à forgé l'essence des graphismes de Ronie De Brouwer et a fait ressortir sa personnalité dans ses créations. Ses dessins à la plume rehaussés de couleurs enrichissent constamment la tension intérieure. Ses compositions présentent essentiellement des paysages architecturaux.

Liège, place du Marché : le Perron

Il a notamment montré Liège sous un œil particulier, celui de la déformation des perspectives par une finesse du trait et une diversité exemplaire des techniques.

Toujours très actif, il donne des cours au PAC (Présence et Actions Culturelles) et à « La Cave », atelier créatif de la rue Tirogne à Hollogne, qu'il a d'ailleurs contribué à créer (voir l' article dans ce magazine en p.10).

Ronie est aussi un infatigable et merveilleux conteur. Il peut mobiliser l'attention d'enfants durant des heures avec des histoires. « *Je me sens un enfant parmi les enfants* », nous confie t'il. Il attache surtout une importance primordiale à la vraie amitié et à l'humanisme.

Chez cet artiste de grand talent et d'expérience, on est dès le début frappé par son optimisme et son enthousiasme. « *La vie est belle !* », nous lance t'il. A 77 ans – et 46 ans de mariage – il a encore des tas de projets.

Coordonnées :

Ronie De Brouwer
Rue des Peupliers, 8
à 4460 Grâce-Hollogne
Tél : 04.233.08.20
Site internet :
http://ronie.agency.be

Quickly is moving quick !

En 1996, Philippe CORNET arrivait par hasard à Grâce-Hollogne, avec dans son escarcelle une société en pleine expansion : Quickly International. Depuis lors, Crenier est venue le rejoindre.

Philippe CORNET fait partie de ces entrepreneurs audacieux, à qui, à force de travail, tout réussit.

C'est en 1990, après un passage dans la délégation médicale et une carrière dans l'entreprise familiale CRENIER (gérée par sa mère), qu'il fonde dans la région de Verviers, une société spécialisée dans le rayonnage : l'entreprise QUICKLY International.

© ADL

Les débuts de la société sont modestes et Philippe CORNET n'a d'autres solutions que d'utiliser son domicile privé comme bureaux et une vieille entreprise familiale désaffectée comme aire de stockage. *« Ce hangar était exigu et mal adapté pour stocker du rayonnage,* se rappelle-t-il. *Il n'y avait que la largeur d'une voiture pour laisser passer le matériel, et on devait souvent rentrer les marchandises à la main ».*

Les années passent, la société prospère et grandit. Il faut dire que le coup de génie de son créateur est d'avoir introduit un nouveau produit sur le marché belge, une nouvelle façon de penser le rayonnage, notamment en important ses matières premières d'Italie.

En 1996, se sentant vraiment à l'étroit à son domicile, il se met en quête de nouveaux bâtiments.
Une agence immobilière lui en fait visiter plusieurs dans la région verviétoise, mais ils n'agréent pas le chef d'entreprise. Enfin, l'agence lui propose un bâtiment à Grâce-Hollogne, et là, malgré les dimensions trop grandes du hall et des bureaux, il n'hésite pas et déménage dans notre commune. Si au début, par prudence, il ne s'agit que d'une location, à l'issue des trois premières années du bail, le succès étant toujours au rendez-vous, Philippe CORNET, achète non seulement le bâtiment mais décide de l'agrandir. Entre-temps, il reprend CRENIER, l'entreprise familiale spécialisée dans les accessoires pour volets, dans laquelle il a travaillé et possède des parts.

© ADL

© ADL

Les produits :

QUICKLY International est spécialisée dans l'assemblage et la vente de rayonnages de stockage. Des rayons pour stocker, ranger du matériel ou pour présenter un produit. L'entreprise a ainsi développé du matériel pour la vente des aliments pour animaux. Elle a aussi développé des rayonnages en inoxydable qui conviennent parfaitement au secteur pharmaceutique ou encore pour le secteur alimentaire avec ses normes d'hygiène très strictes.
Enfin, elle a également innové en présentant une gamme de produits qui convient pour le « hobby garden », soit les magasins de jardinage où QUICKLY permet de stocker plus facilement les pots de fleurs, vasques et autres marchandises vendues aux particuliers.
Philippe CORNET, en nous parlant de ce dernier exemple ajoute : *« C'est comme ça que l'on a réussi à bien s'implanter ; c'est en recherchant les besoins du client et en adaptant nos produits pour les satisfaire que l'on a percé ».* Il faut ajouter à cela que l'entreprise possède un grand stock de produits qui lui permettent de réagir rapidement et efficacement par rapport à la demande.

Souhaitons que la société continue à grandir aussi vite que le laisse supposer son patronyme.

Contact :

QUICKLY International SA
Rue de la Limite, 3
4460 Grâce-Hollogne
Tél : 04.247.23.01
Fax : 04.247.18.79